

18/12/2024

Conseil Communautaire LES POINTS ESSENTIELS

Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglo s'est réuni ce mercredi 18 décembre à 19h. 22 points à l'ordre du jour ont été débattus pour poursuivre l'action de l'Agglomération au service des Gessiens.

Intervention du sous-Préfet

En introduction au Conseil, les élus gessiens ont pu échanger avec Joël Bourgeot, sous-Préfet de Gex, que le Président a eu le plaisir d'accueillir pour un temps d'échanges.

Le premier sujet qu'il a souhaité aborder est celui de l'actualité agricole. Après une rencontre en présence du Président de l'Agglomération avec les professionnels du secteur, le sous-Préfet a rappelé que le Département est le premier à expérimenter le Service Agricole Unique.

Il a ensuite rappelé l'important soutien de l'État aux collectivités locales à travers les différents fonds tels que la DETR ou le Fonds vert à hauteur de plus de 8 millions d'euros.

Engagé pour l'emploi, il a souligné la participation de l'Agglomération au Comité Départemental pour l'Emploi, réuni ce lundi pour piloter des actions visant à accompagner le développement économique et la lutte contre le chômage dans le territoire.

De nombreux sujets ont été abordés tant les enjeux se multiplient, aux premiers rangs desquels la santé, le projet FCC du CERN, la coopération transfrontalière pour les mobilités ou encore la protection des eaux du Léman.

Les échanges ont permis d'évoquer les logements des fonctionnaires, sujet traité malgré les importantes difficultés en étroite coopération entre l'État et l'Agglomération.

Patrice Dunand a remercié le sous-Préfet pour l'implication de l'État territorial aux côtés des élus locaux et pour la prise de partie par l'État dans de nombreux projets portés par l'Agglomération.

"Le soutien n'est pas que moral mais également financier et stratégique avec des participations hors normes pour un territoire hors norme".

Une station prête pour accueillir les skieurs

Avant d'attaquer l'ordre du jour du Conseil, les acteurs du tourisme, la Direction dédiée au sein des effectifs de l'Agglomération, les agents du Syndicat Mixte des Monts Jura et les équipes de l'Office de Tourisme Intercommunal, sont venus présenter les mesures prises pour accueillir dans les meilleures conditions les skieurs et touristes dans la station.

La saison hivernale a été préparée de manière coordonnée et aux côtés des professionnels de la montagne.

Cette année marquera notamment l'ouverture d'une nouvelle billetterie/salle hors sac mise à disposition du SMMJ et de l'Office de Tourisme par l'Agglomération qui vient d'investir près de 900 000€ pour sa construction.

Recrutement, entretien des installations et préparation des pistes, campagne de promotion et de commercialisation, mise en place de navettes inter-sites, tout a été mis en œuvre pour rendre optimal l'accueil des touristes, qu'ils soient locaux ou venus de loin.

Une présentation conjointe entre l'Agglomération, l'Office de tourisme et le SMMJ a rappelé les différents dispositifs mis en place (voir pièce jointe du mail).

Réaction des élus gessiens aux annonces genevoises en matière de mobilité

Après un rappel des pistes de création d'infrastructures structurantes envisagées par le Canton de Genève, les élus français, dont le Président de l'Agglomération en premier lieu, ont tenu à affirmer leur volonté de ne pas rater une opportunité d'avancées concrètes pour les Gessiens.

Un bilan des grands projets

Fin d'année oblige, les élus ont pu découvrir un récapitulatif de l'ensemble des projets majeurs actuellement portés par l'Agglomération. De manière synthétique, cette présentation aura permis de faire un point d'étape des sujets validés par les élus en Conseils communautaires.

Pacte Territorial France Rénov' : accord de principe

Les élus s'investissent pour la transition énergétique dans le Pays de Gex. Ils ont ainsi réaffirmé la poursuite du partenariat avec la SPL ALEC AIN en tant qu'opérateur pour les missions de guichet unique d'entrée France Rénov' en lui donnant la possibilité à ce titre d'être signataire du « Pacte territorial France Rénov' ». Ils ont également autorisé le Département de l'Ain, en qualité de maître d'ouvrage sur le territoire comme signataire du « Pacte territorial France Rénov' » au nom de Pays de Gex agglo.

Ces mesures permettront aux Gessiens de continuer de bénéficier des avantages de Pays de Gex Rénov+ qui comprend notamment la rénovation énergétique des logements individuels et collectifs du parc privé, quels que soient les revenus des ménages, et l'accès à l'information

et aux conseils sur la rénovation énergétique des logements.

Les autres thématiques du Pacte territorial, à savoir l'adaptation à la perte d'autonomie, le logement indigne et la précarité énergétique seront assurés par les « programmes d'intérêt général » (PIG), financés par le Département, jusqu'à fin 2025.

Technoparc de Saint-Genis-Pouilly : création et fonctionnement de l'incubateur GexFab

Dans le cadre de la poursuite de leurs actions pour le développement économique sur le territoire du Pays de Gex, les élus ont approuvé la création de l'incubateur dénommé GexFab au sein du service Pays de Gex Entreprises. En complément de l'incubateur InnoGex qui permet aux entreprises de bénéficier des transferts de technologies du CERN, l'incubateur GexFab a été créé afin de répondre aux besoins des porteurs de projets dans les domaines de l'industrie du futur et des énergies renouvelables.

Il proposera un parcours structuré en trois étapes :

- Phase amont : soutien à l'émergence et à la maturation des idées jusqu'à la validation des concepts ;
- Phase d'incubation : accompagnement complet, du choix du modèle économique à la faisabilité technique et au lancement d'activité ;
- Phase post-incubation : accélération et suivi stratégique pour soutenir la croissance et l'implantation durable des entreprises.

Pour ce faire, GexFab prévoit trois outils principaux, à savoir un accompagnement sur-mesure avec des sessions individuelles et collectives conçues avec des experts et partenaires reconnus, l'hébergement dans les locaux de Pays de Gex Entreprises avec des équipements, des bureaux et des ateliers adaptés aux besoins spécifiques des projets, le tout à un tarif préférentiel et progressif, ainsi qu'un soutien financier pouvant atteindre 30.000 € (par tranches annuelles de 10 000 € maximum).

L'incubateur GexFab permettra une sélection rigoureuse des entreprises qui pourront bénéficier ensuite d'un accompagnement personnalisé et qui se démarque au niveau national afin de leur permettre de développer leurs projets et leur entreprise.

Cette validation fait suite à l'inauguration de Pays de Gex Entreprises qui a réuni plus de 200 personnes récemment et qui accueille dans ses locaux les différents dispositifs d'accompagnement au développement économique de l'Agglomération.

ZAC Ferney-Genève Innovation : 30 places de stationnement « Citiz »

Les élus poursuivent leurs actions en faveur de la mobilité douce, notamment dans le cadre des projets de la ZAC Ferney-Genève Innovation. Ils ont ainsi décidé d'appliquer les principes de foisonnement et de mutualisation du stationnement dans le cadre du programme des équipements publics de la ZAC Ferney Genève Innovation pour limiter l'usage des véhicules individuels thermiques. Dans ce cadre, les élus ont approuvé la convention de partenariat conclue entre la SPL Territoire d'Innovation et CITIZ qui prévoit la mise à disposition, dans le Hotspot, de 30 véhicules électriques ou propres en autopartage, en libre-service 24h/24 et 7j/7. Ces places seront réparties entre les différents lots commercialisés.

ZAC Ferney-Genève Innovation : approbation de l'élaboration d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Cercle de l'Innovation

Dans le cadre de la poursuite des actions en faveur de l'environnement et de la réduction des gaz à effet de serre, les élus ont approuvé, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Ferney-Genève Innovation, le principe d'élaboration du Projet Partenarial d'Aménagement du Cercle de l'innovation.

S'inscrire dans le Cercle de l'Innovation présuppose qu'un projet remplisse des conditions précises, à savoir que les projets proposent des innovations énergétiques, des choix de mobilités actives, douces ou en transport en commun, ainsi que la préservation des milieux naturels et la continuité écologique.

Le projet d'aménagement de la ZAC a pour objectif de suivre des critères élevés en termes de respect de l'environnement et de sobriété énergétique. Grâce aux objectifs fixés et aux installations en construction ou prévues, comme la récupération de la chaleur fatale du CERN, la ligne de tram, les parkings relais et la mise à disposition de voiture électrique en autopartage, le projet de la ZAC, Pays de Gex agglo a saisi l'État pour inscrire la restructuration de la douane de Ferney-Voltaire dans le Cercle de l'Innovation. Dans ce cadre, les élus ont approuvé de mandater la SPL Terrinnov pour établir un projet de contrat du Projet Partenarial d'Aménagement en qualifiant le projet comme Grande Opération d'Urbanisme.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de l'Agglomération de faire de ce projet un modèle pour les mobilités de demain et un modèle de neutralité carbone.

Le sous-Préfet a profité de ce vote pour appuyer le projet et a rappelé

l'implication de l'État aux côtés des acteurs locaux pour mener à bien ce projet, notamment en trouvant l'ensemble des pistes et leviers pour limiter les freins au projet tout en recherchant les possibilités de financements.

Tarification du Transport à la Demande du Pays de Gex : reconduction des tarifs de l'année 2024

Dans la continuité de leurs actions pour la mobilité et l'offre de transport pour les Gessiens, les élus ont approuvé la reconduction du tarif à 1,60 euros le ticket unitaire pour le Transport à la Demande. Ce prix s'aligne sur celui des titres de transports des TPG pour les zones françaises 240 et 250 UNIRESO.

Le Transport à la Demande s'inscrit dans la volonté des élus de permettre aux Gessiens ne bénéficiant pas de ligne de bus de pouvoir disposer d'un transport adapté leur permettant de circuler dans le Pays de Gex.